



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

Avis public

Collecte des encombrants

Information importante

Le conseil municipal désire vous aviser qu'il y aura dorénavant 2 collectes d'encombrants par année, soit une au printemps et une en automne. Pour cette année, la collecte des encombrants se fera le **mercredi 11 septembre 2019**.

Nous vous prions de laisser vos encombrants près de la maison jusqu'à la veille de la collecte. Les items qui seront ramassés sont : les meubles, matelas, tout mobilier non fixe et transportable.

Nous vous rappelons que certains déchets dangereux tels que la peinture, l'huile usée, les ampoules fluocompactes et les piles peuvent être apportés gratuitement au centre municipal dans les bacs en métal identifiés près de la patinoire. Les pneus, les bombonnes de propane, le métal, et les équipements électroniques domestiques doivent être apportés à l'Écocentre situé à Maniwaki (161 rue Parc Industriel) et c'est gratuit !

Tous les débris de construction, tels que matériaux, toilette, bain, armoires, bardeaux, béton doivent aussi être apportés à l'Écocentre situé à Maniwaki (161 rue Parc Industriel). Pour les frais reliés à ces items, vous pouvez contacter l'Écocentre au 819-463-3241 poste 270 ou visiter le site web www.mrcvg.qc.ca.

Donné à Blue Sea, ce 24^e jour du mois de juillet 2019.

France Carpentier
Directrice générale adjointe

Avis 2019-0175